

Les récentes discussions ont souligné l'importance des problèmes du commerce mondial résultant d'un protectionnisme agricole. La plupart des pays ont adopté des mesures visant à aider un ou plusieurs secteurs de leur agriculture, à les protéger de la concurrence internationale et à atteindre une plus grande autonomie. Mais on a exagéré et une protection massive n'est pas la solution au problème. Il ne faut pas oublier que le GATT possède des procédures bien définies qui doivent être appliquées dans les cas où il y a de sérieux dommages résultant d'importations temporaires. Le Canada, comme d'autres pays, doit parfois faire face également à ces problèmes spéciaux.

L'agriculture est un secteur des relations commerciales caractérisé par un long "non accomplissement" des obligations du GATT, par des restrictions quantitatives tenaces, par des programmes et mesures nationales qui, tout en étant peut-être conformes au texte de la loi, sont en fait des obstacles sérieux et indistifiables à l'activité commerciale.

Le soutien accordé aux prix de revient de producteurs inefficaces et le coût que représentent les marchés perdus par les producteurs qui eux sont rentables, est un fardeau de plus en plus important pour tous les pays. Si l'on compare la libéralisation accrue du commerce des produits industriels résultant des négociations Kennedy avec les réalisations relativement plus faibles dans le domaine agricole, on est obligé de constater qu'il y a un gouffre de plus en plus grand entre la productivité et les revenus du secteur agricole comparé au secteur industriel. Ceci est un problème crucial pour tous les gouvernements et il doit être résolu.

Tout en étant conscient de l'existence des facteurs spéciaux qui affectent la production et le commerce des produits agricoles, le Gouvernement canadien estime que de nouvelles mesures positives doivent être prises pour libéraliser le commerce des produits agricoles. A moins de faire également des progrès dans ce dernier secteur, la libéralisation du commerce des produits industriels se heurtera à de graves difficultés.

(D) COMMERCE AVEC LES PAYS À COMMERCE D'ÉTAT

Le Canada accueille chaleureusement la Pologne comme membre contractant à part entière et se félicite de la présence de la Hongrie et de la Bulgarie comme observateurs.

Dans le cadre des négociations Kennedy, le Canada est fortement en faveur de l'établissement de nouvelles structures commerciales multilatérales avec des pays à économie centralisée. Il y a des possibilités de réaliser des progrès si nous adoptons des bases réalistes dans les discussions avec les pays en particulier.

(E) LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

L'expansion du commerce du monde en voie de développement aura une influence de premier plan sur le programme des travaux du GATT. Il y aura bientôt dix ans, un rapport du GATT, préparé par un groupe d'experts et intitulé "Tendances du commerce international" faisait ressortir qu'en évitant les cycles de fluctuation économique et en assurant la continuité du niveau de croissance du marché intérieur, les pays industrialisés pouvaient participer